

CHARIOT AUTOMOTEUR À CONDUCTEUR PORTÉ – R489

CONDUITE D'ENGINS

Public visé :

- Être âgé de 18 ans au minimum.



Pré-requis :

- Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).



Visite médicale :

- Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.



Lieu :

- AFBTP – Ducos



Effectif :

- 6 personnes



Durée totale :

- 2 jours, soit 16 heures



Tarifs :

- Nous consulter



Éligibilité :

- FPC



Objectifs pédagogiques du cycle de formation :

Être capable d'utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté en toute sécurité et dans différents environnements, vérifier l'aptitude à la conduite de chariot dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R489, préserver le matériel, appliquer la réglementation en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique, dans différents environnements (chantier privé, public, routes, ...), permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, chariot automoteur de manutention à conducteur porté selon catégorie demandée, zone d'évolution, matériel de balisage.

Programme :

THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté :

- ✦ Catégorie de chariot suivant la R389,
- ✦ Qualification du conducteur,
- ✦ Utilisation du chariot,
- ✦ Règles de conduite et de circulation,
- ✦ Vérifications et entretien d'un chariot,
- ✦ Consignes en cas d'incendie,
- ✦ Circonstances et causes d'accidents,
- ✦ Technologie des chariots (présentation et exercices),
- ✦ Plaques de charges (définitions et exercices).

PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté :

- ✦ Conduite en sécurité et circulation avec un chariot,
- ✦ Circulation en charge sur un plan incliné,
- ✦ Prendre et déposer une charge au sol,
- ✦ Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile,
- ✦ Effectuer prise et dépose de charge à différents niveaux dans un paletier,
- ✦ Assurer le chargement et déchargement d'un véhicule par l'arrière et latéralement,
- ✦ Manutentionner une charge longue et/ou déformable.

TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté.

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique
Questionnaire de satisfaction

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (1 jour supplémentaire).

